

Mairie de
Louvigné-de-Bais

6, place de la Mairie

35680 LOUVIGNÉ-de-BAIS

L'an deux mille dix-sept, le 28 février à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 22 février 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la mairie, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry ; Maire

Présents : Thierry PIGEON, Henri MOUTON, Annick DELEPINE, Sandrine CLEMENT, Daniel DAYOT, GOBIN Elodie, JEULAND Joseph, Christophe OGIER, Marie Noëlle RENAULT, Sylvie BARON, Valérie GAUDION, Patricia PIERRE, Sophie SALLES, Michel RENOU
Absents excusés : Gérard GERAUX, Jean-Pierre BERTINET, Valérie LOUESSARD, Evelyne MOREAU, Sébastien PETTIER
Valérie GAUDION est désignée secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2017

Monsieur le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2017.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2017

caisse des écoles : remboursement budget communal

Pour le fonctionnement de la garderie, qui est budgétisé sur le Budget « caisse des écoles » la commune met du personnel à disposition. La caisse des écoles reverse au budget communal le montant correspondant aux salaires des agents concernés (salaires N-1).

Cette somme représente 19 062.10€ pour l'année 2016. Elle sera donc à rembourser sur le budget « caisse des écoles 2017 »

Le conseil à l'unanimité :

accepte le remboursement du coût des salaires du budget de la caisse des écoles 2017 au budget communal 2017 pour un montant de 19062.10€

Autorise le maire ou l'adjoint délégué à réaliser les écritures correspondantes

coût d'un élève école publique

Pour l'année 2017, et comme les années passées, le coût d'un élève de l'école publique se calcule en proratisant certains coûts de fonctionnement de l'école publique (edf, eau, piscine...) sur l'année N-1

Après calcul, les coûts sont les suivants :

Elémentaire : **335.93€**

Maternelle : **1096.04 €**

Le conseil à l'unanimité

Valide le coût d'un enfant primaire à 335.93€ et celui d'un enfant de maternelle à 1096.04€

Autorise monsieur le maire ou l'adjoint délégué à passer les écritures correspondantes

Autorise monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à demander aux communes voisines ayant des enfants scolarisés à Louvigné de Bais le remboursement de ces frais.

école privée : contrat d'association :

Effectif 122 élèves (110 en 2016)

50 maternelles-8 extérieurs=42 x 1096.04= 46033.68€

72 primaires-13 extérieurs=59x 335.93= 19819.87€

Total : 65853.55€

Fournitures scolaires : montant de l'école publique x 122=

122 x 29.48 = 3596.56€

Soit un total : 69 450.11€

Le conseil à l'unanimité :

Valide le calcul ci-dessus présenté

Autorise Mr le maire ou l'adjoint délégué à effectuer les mandats correspondant

Autorise le paiement par mois soit 5787.51€

Subvention transport scolaire

Pour l'année 2017 le conseil à l'unanimité fixe le budget pour les transports scolaires à 2700.00€

Pour extrait conforme

Associations communales : subventions 2017

La commission finances du 07 février 2017 a préparé le montant des différentes subventions susceptibles d'être attribuées aux associations communales. Le conseil doit donner son avis sur ces montants

Volley Ball : 1800€	
Football : 2200€	Playmo aventure : 135.00€
Danse: 1600€	Théâtre : 1315.00
Club amitié loisirs : 270.00€	
Anciens combattants : 180€	CSF : 1500
Dessin : 1375€+700€ si four	P'tites raquettes : 250€
L'envol : 845€	APEL : 495€
Aeropavi : 195€	Chasse : 140€ + 500€ piégeage

Subventions 2017 : associations hors communes.

La commission association a étudié les demandes des associations extérieures à la commune pour l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2017.

Ce travail a été présenté en commission finances le 07/02/2017. Le conseil doit fixer le montant des subventions à accorder aux associations extérieures à la commune.

Le conseil après délibération à l'unanimité

- Valide le montant des subventions aux communes extérieures comme cela est mentionné dans les tableaux annexés
- **Subventions éducatives hors commune :**

MFR Montauban : 41€
Chambre des métiers : 82€
Forum des métiers : 75€ si demande

- **Subventions diverses extérieures**

Solidarité Paysans : 53€
ADMR service à la personne : 150€
Les restaurants du cœur : 150€
Badminton Chateaubourg : 30€
L'outil en main Chateaubourg : 30

- **Subvention santé hors commune**

France Adot : 53€	AFM : 53€
FNATH : 53€	Bistrot mémoire : 53€
Alcool assistance : 53€	Ligue contre la sclérose en plaque : 53
Ligue contre le cancer : 53€ si demande	SOS amitié : 53€
Rêves de clown : 53€	Handicap service35 : 53€

- Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces du dossier.

Comptes administratifs 2016

Après la sortie de Monsieur le Maire, Le premier Adjoint demande l'approbation des comptes administratifs 2016 au Conseil Municipal.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents (Mr le Maire étant sorti), le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs 2016

- Commune

Section de fonctionnement	Dépenses	1 209 237.74 €
	Recettes	1 665 790.04 €
	Résultat de l'année	446 552.30 €
Section d'investissement	Dépenses	637 430.03 €
	Recettes	557 058.59 €
	Résultat de l'année	- 80 371.44€

- Assainissement

Section d'exploitation	Dépenses	111912.51 €
	Recettes	101 484.83 €
	Résultat de l'année	-10 427.68 €
Section d'investissement	Dépenses	76 149.19 €
	Recettes	56 709.03 €
	Résultat de l'année	- 19 440.16 €

- Caserne des pompiers

Section de fonctionnement	Dépenses	23 931.97 €
	Recettes	26 437.38 €
	Résultat de l'année	2 505.41 €
Section d'investissement	Dépenses	10 882.00 €
	Recettes	10 077.87 €
	Résultat de l'année	-804.13 €

- Bâtiment commercial

Section de fonctionnement	Dépenses	20 792.66 €
	Recettes	30 991.00 €
	Résultat de l'année	10 198.34 €
Section d'investissement	Dépenses	12 802.00 €
	Recettes	18129.04 €
	Résultat de l'année	5 327.04 €

Villa Bleue

Section de fonctionnement	Dépenses	12 372.60 €
	Recettes	47 779.64 €
	Résultat de l'année	35 407.04 €
Section d'investissement	Dépenses	22 856.81 €
	Recettes	27 477.63 €
	Résultat de l'année	4 620.82 €

- Caisse des écoles

Section de fonctionnement	Dépenses	16 511.86 €
	Recettes	14 536.10 €
	Résultat	-1975.76 €

- Résidence des Manoirs II

Section de fonctionnement	Dépenses	0 €
	Recettes	26 738€
	Résultat de l'année	26 738 €

Participation école publique 2017

Le conseil municipal a fixé à l'unanimité la participation pour les fournitures scolaires 29.48€ par enfant et à 21.64€ par enfant pour le petit matériel (+1% par rapport à 2016)

Ce qui fait

212 x 29.48= 6249.76€

21.64 x 212= 4587.68€.

Soit un total de 10 837.44€ pour l'année 2017

chapelle saint Job : marché de maîtrise d'œuvre pour mise en sécurité du bâtiment.

Suite aux différentes discussions en conseil il est proposé de confier la maîtrise d'œuvre de mise en sécurité (travaux de couverture) de la chapelle saint Job au cabinet Ylex. Initialement prévus à 9.5% le cabinet a refait une proposition de rémunération à 9.10%

Le conseil à l'unanimité

Accepte la proposition du cabinet Ylex pour la maîtrise d'œuvre de la restauration de la chapelle Saint job pour un taux de rémunération de 9.10%

Département : accord pour l'archivage dossiers mairie:

La commune a réalisé en 2010 et 2011 une partie de l'archivage de ses documents. Il est proposé de relancer un archivage via le département pour les documents créés depuis 2011 et ce courant mai 2017

Le conseil à l'unanimité

Autorise Monsieur le maire ou l'adjoint délégué à lancer un complément d'archivage via le Conseil Départemental pour la période de mai 2017 et ce pour une période de 15 jours

Autorise Monsieur le maire ou l'adjoint délégué à commander le matériel nécessaire pour cet archivage

Salle des sports : modification du règlement :

Un point du règlement de la mise à disposition de la salle des sports aux associations doit être modifié. Il concerne la remise en état de la salle après une manifestation (article 8).

Les associations utilisant la salle pour une manifestation autre que sportive devront installer la moquette avant la manifestation Le matériel utiliser (table et chaise poubelle...) devront être enlevée par l'association avant le lundi matin et payer à chaque utilisation la somme de 150€.

Le personnel communal s'occupera le lundi matin d'enlever la moquette

Le conseil à l'unanimité

Valide la modification de l'article 8 de l'utilisation de la salle des sports comme mentionné ci-dessus

Divers

CHEMINS EN FETE : Réunion avec les associations le lundi 6 mars 2017

Changement de date : Chemins en fête aura lieu le 17 septembre 2017

Associations présentes :

Théâtre, Anciens combattants, CSF, arts plasiques, cabarets du cœur, retraités

Principe :

Mise en valeur des chemins de Louvigné sur deux circuits : un grand de plus de 11km et un plus court et familial d'environ 5km

Avec des animations ponctuant le parcours de 10h à 17h

Randonnée libre au rythme de chacun

Compte rendu commission affaires agricoles du 27 février 2017

Préparation du budget 2017 :

A prévoir :

Le point à temps pour les diverses routes de campagne

Panneaux de signalisation stop pour le carrefour situé à la Pichardière

Panneaux de ralentissement au lieu-dit la Candrie

Faire boucher les trous du chemin de l'entillère

A étudier en 2017 :

Remise en état de la route qui mène au Champ Bodin

Remise en état de la route de la Bodinière

Nouvelles cartes des ruisseaux de la commune :

Les nouvelles cartes sont arrivées. La commission communale se réunira pour les étudier le mercredi 8 mars à 20h

Haies et arbres :

La Haie de la Fortinaie chez M. Thierry Baslé qui a été abattue était sous l'autorisation du département suite aux travaux connexes de la LGV

Voir avec Julien Jolivet pour valider l'entretien de la haie qui vient d'être plantée au lieu-dit la Grée le long de la route V7 au carrefour qui va vers la Touche

Les arbres anciens et dangereux du parking situé en face de l'entrée de la zone de loisir seront abattus par M. Liger avec autorisation de la Mairie et des propriétaires des terrains concernés

Animaux :

Point sur les dégâts des sangliers : la fédération de chasse fait des battues et estime les dégâts

Nous avons acheté 4 cages pour piéger les ragondins qui pullulent

Information sur le piégeage des renards à demander

Chemins/Routes :

RVD à Jean Lebouc à prévoir pour une étude de la remise en état des chemins de la closerie et pour la jonction des chemins jusqu'à Bais

RDV effectué avec le Département et M. Liger concernant la visibilité du carrefour du Franc. Les discussions sont en cours pour un échange de terre afin de réaliser une bande de visibilité.

Entretien des fossés :

M et Mme Maigret se plaignent du manque d'entretien d'un fossé privé. Nous allons tenter une médiation car l'eau monte sur la route communale en cas de pluie

Bas Rampont :

A demander à Mme Delalande si les travaux effectués dans le chemin communal passant devant chez elle sont efficaces et évitent la montée des eaux sur le chemin

A Faire :

Répertoire de terres appartenant à la commune : à voir avec la personne qui remplacera Viviane
Etat de l'avancement des ventes des chemins communaux à demander à Sébastien